

mpt

Le magazine
de Tonnerre.

SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 2023



Les projets
de la ville



Sommaire



Fête de la musique



REMA 2023



Tournoi Jean-Jacques Orance



Festival du Chevalier d'Eon

BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE - SEPTEMBRE 2023

Directeur de la publication : Cédric CLECH · **Rédacteur en Chef :** Julie VEYRAT DAL DEGAN
· **Ont collaboré à ce numéro :** Mathilde PICQ, Sylviane TOULON, Christian ROBERT, Emilie ORGEL, Marie-Laure BOIZOT · **Conception graphique :** Accessprint · **Impression :** Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recytal offset FSC · **Rédaction :** Xavier GUINOT pour la SPL OTCCVT
· **Périodicité :** trimestrielle · **Tirage :** 3 000 ex. · **Crédits photos :** Service communication Ville de Tonnerre, Nilton Dos Santos Almeida - Didier VEYRAT ; photo de couverture - Shutterstock



VAPE SHOP/CBD SHOP



CIGARETTES ÉLECTRONIQUES,
E-LIQUIDES, DIY, ACCESSOIRES
ET CONSEILS.

FLEURS, RÉSINES, HUILES,
GÉLULES, CONCENTRÉS,
COSMÉTIQUES, E-LIQUIDES ET
CONSEILS.

WWW.LIBERTYSHOP.FR
FACEBOOK: LIBERTYSHOP

facebook

ADRESSE: 57 rue de l'hôpital 89700 Tonnerre
TÉL: 0386551264



4 Retour sur...

- Les Millésimes
- Expositions Salle Marland
- Les vendredis du Tonnerre
- Les puces de Tonnerre
- Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois
- Musiques en Tonnerrois
- Ici & Là - Why Not
- Académie de Musique

6 Proximité

- Faubourg Saint-Michel
- Espace Bouchez
- Réunions publiques
- Permanences du maire

7 Travaux - Lycée

- Travaux de voirie
- Travaux Fosse Dionne
- Lycée - filière atypique

8 Point sur les grands projets

- 3 questions à...Emilie Orgel

9 Sport - la ville investit pour sa jeunesse

- Skate park, bike park, city stade
- Travaux piscine - gratuité pour les enfants

10 Agenda

11 Médiathèque

- Portage de livres à domicile

12 Rencontres Economiques des Métiers d'Art

13 Journées Européennes du Patrimoine

14 Solidarités

15 Leg Gillot

16 Economie

- Nouveaux commerçants
- Les jeudis des commerçants

17 Vie pratique

18 Voix des majorités et des minorités

19 Carnet d'adresses

COMMUNIQUEZ EN LOCAL

DEVENEZ PARTENAIRE DU BULLETIN MUNICIPAL !



RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Julie VEYRAT DAL DEGAN
communication@mairie-tonnerre.fr



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Investir pour l'avenir. Pour notre jeunesse d'abord, par la réalisation de trois installations sportives et ludiques depuis le début de ce mandat (Skate-park, mini-stade urbain et parcours à vélo); pour notre cadre de vie, par des travaux de rénovation et de sécurisation de voirie (investissement inédit de 500 000 euros cette année); enfin notamment, la conduite des chantiers du cinéma-théâtre ou d'un bâtiment à la Fosse Dionne, poursuivant ainsi notre projet de développement par la Culture et de la rénovation de notre patrimoine.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Cette troisième année de mandat marque également **la poursuite d'une gestion budgétaire rigoureuse**, par la maîtrise de nos charges de fonctionnement, la baisse de l'endettement tout en investissant sur les économies d'énergie (rénovation de l'éclairage public par exemple), nous inscrivant ainsi pour une Ville plus verte.

Saluons également les initiatives positives pour le **développement de l'économie** : c'est 17 personnes qui ont retrouvé le chemin de l'emploi par l'insertion via l'association « Pierres, Pôle & Compagnie » en moins de 6 mois. C'est aussi l'innovation d'avoir porté l'évènement des « Rencontres économiques des métiers d'art » le 30 juin dernier, réunissant dans notre ville les acteurs nationaux de cette filière en développement, nous positionnant ainsi comme candidats à l'accueil de manufactures autour de ses métiers qui recrutent.

Enfin, l'enjeu de cette rentrée sera aussi politique. Un nouvel exécutif de la communauté de communes devra être élu. C'est une occasion unique que les enjeux de notre territoire comme de notre ville soient considérés et travaillés, et ils sont nombreux. Qualité de service du ramassage des ordures ménagères, les questions de mobilité, de l'avenir de nos écoles, de la crèche qui souffre en nombre de places d'accueil, de l'aire des gens du voyage, de la mise en place d'une efficace prospective autour de la santé et du manque de médecins et du développement économique... Un rendez-vous qui ne doit pas être manqué pour l'avenir de notre territoire, que nos « grands élus », délégués communautaires représentant l'ensemble de leurs habitants, prennent en considération le besoin de changement exprimé lors des dernières élections départementales, pour le bien commun et en respect avec les attentes de nos concitoyens.

Avec l'équipe de la majorité municipale, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 3 novembre à 19h pour une réunion publique à l'espace Marland, l'occasion pour nous d'échanger sur les projets en cours et à venir, et sur le bilan de notre action à mi-mandat. ●

Bonne rentrée à toutes et tous !



Fête des voisins 2023



Chants Libres - Les Métaboles
Compagnie Dumas



1ère fête de l'association
" Pierres Pôle et compagnie"



Cérémonie de l'Appel du Général
de Gaulle - 18 juin 2023



Réunion publique (espace Bouchez)

Retour sur ...

Les Millésimes de Tonnerre

2023 est un "grand Millésime" !

2500 spectateurs ont en effet pu suivre les 7 concerts proposés par Lambert Wilson et son équipe.

Une programmation éclectique qui vous a fait passer d'Igor Stravinsky à Thomas de Pourquery, du classique à l'électro free jazz en passant par le chant lyrique ou la musique de chambre.

Merci à l'entreprise Dumas d'avoir mis à disposition ses locaux pour le concert d'ouverture et, bien sûr, à toute l'équipe des Millésimes pour la belle énergie qu'ils mettent dans cet évènement qui fait rayonner notre ville ! ●



PLUS D'INFOS SUR

→ lesmillesimesdetonnerre.com



Œuvre de Thierry CARDINET

Expositions salle Marland

L'espace Marland s'est mué, encore cette année, en salle d'exposition.

Vous avez eu la chance de voir – ou revoir – des artistes tels que Marie- Noëlle Saincierge, Jack-Bernard Fradin, les artistes de l'association Arts en Tonnerrois ou encore Thierry Cardinet. Ce dernier a connu Tonnerre à la faveur d'un workshop, en 2014. Ami de Philippe Jozelon (artiste résidant à Saint-Vinnemer), il a choisi Tonnerre pour une exposition pleine d'émotions. **Merci à tous les artistes et au public, venu nombreux.** ●

Les vendredis du Tonnerre !

L'été, c'est la saison des apéros.

Et si quelques notes de musique peuvent s'élever pendant que vous sirotez tranquillement un verre en terrasse, le moment ne peut en être que dégustez !

6 concerts ont été organisés – et financés – par la ville de Tonnerre du 14 juillet au 18 août. Merci aux élus et agents qui se sont mobilisés pour faire de ces soirées d'été de jolis moments. ●



Les puces de Tonnerre

Le quartier de la Halle Daret s'est transformé, par deux fois cet été, en mini Saint-Ouen.

Les samedis 15 juillet et 19 août, **les premières puces de Tonnerre** s'y sont en effet tenues. Ce quartier médiéval et la terrasse Daret se prêtent merveilleusement bien à l'exercice. Les visiteurs, nombreux, y ont été ravis.

Bravo à l'association Tonnerre-Action-Patrimoine et longue vie aux puces de Tonnerre ! ●

Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois

Cette manifestation, qui se déroule sur 4 jours, a fièrement succédé à la Foire de Tonnerre et ne cesse de se réinventer.

Des artisans et producteurs de la région vous ont fait découvrir leurs productions, tandis que la traditionnelle Fête Foraine se déroulait sur le parking de la gare.

Vous avez été très nombreux à venir déambuler sur le pâtis pour un moment convivial. ●



Musiques en Tonnerrois

En 5 éditions, ce festival – qui s’est déroulé toute fin août – a su se faire une place de choix dans le paysage culturel tonnerrois.

L’originalité de ce festival réside dans le fait que les répétitions sont ouvertes au public. Il se déplace sur le territoire. Ainsi cette année, outre Tonnerre (marché couvert et restaurant le chat qui rêve), vous avez pu voir les artistes au château de Maulnes et dans la forêt des Géants Verts. **Bravo aux organisateurs pour ce festival de haute qualité ! ●**

PLUS D'INFOS SUR

→ musiquesentonnerrois.com

Ici & Là - Why not

Vélo et musique. C’est l’idée de l’association Ici & Là, en partenariat avec Ici l’Onde (Dijon). Parcours déambulatoire qui a emmené les participants de la Fosse Dionne au Fonocanal, en passant par le Pâtis ou encore la cascade. L’objectif était d’allier la sobriété énergétique et la performance artistique !

Merci aux organisateurs pour ce joli après-midi ! ●

PLUS D'INFOS SUR

→ ici-la-canaldebourgogne.fr



Académie de Musique



La 32^{ème} Académie de Musique s’est déroulée du 8 au 15 juillet au conservatoire de Tonnerre. Le principe pour les stagiaires ?

De la musique, de la musique, et encore de la musique. Stage intensif de pratique musicale pour des élèves ayant au moins 2 années révolues de pratique de leur instrument. Ajoutez à cela une pincée de concerts, une grosse poignée de bonne humeur et vous aurez tous les ingrédients pour une première semaine de vacances d’été studieuse et joyeuse. ●

Lycée chevalier d'Eon

Une filière atypique !

Le saviez-vous ? Le Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre est le seul Lycée de l'Yonne à proposer des **ateliers "Sciences Po"**, des communes voisines.

Présenté aux élèves de seconde, il est disponible aux élèves de 1^{ère} et peut se poursuivre en Terminale. Il s'adresse aux élèves curieux des sciences sociales et humaines. **Intervenants, conférences, webradio, sorties culturelles** sont au programme. Cet atelier vous mettra sur les bons rails pour préparer les concours d'entrée aux grandes écoles ! ●



Proximité



Réunion publique Les lices

Réunions Publiques

Les réunions publiques dans les quartiers se poursuivent

Une réunion publique s'est tenue dans le **quartier des Lices** le 3 juin dernier. Ce moment a permis d'aborder, avec la population, les problématiques spécifiques à ce quartier. Les prochaines réunions de quartiers auront lieu le 14 septembre (Gerbes d'Orge) et le 19 octobre (Champ Boudon).

Enfin, la **réunion publique annuelle** aura lieu le 3 novembre à 19h à l'Espace Marland. ●

Permanences du maire



La permanence du maire est une mission importante et nécessaire au bon fonctionnement de la politique mise en place par l'équipe municipale.

Les Tonnerrois peuvent ainsi venir à la rencontre de Cédric Clech et de Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, pour une prise de contact, pour l'élaboration d'un projet, ou pour exposer librement leurs doléances. ●

CONTACT

→ secretariat@mairie-tonnerre.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Les prochaines permanences auront lieu les **30 septembre, 21 octobre et 25 novembre**.

La
TENTATION
PÂTISSIER - CHOCOLATIER
TONNERRE

03 58 46 22 15
www.la-tentation.com



3 questions à... **Emilie Orgel** Première adjointe à la Mairie de Tonnerre

Emilie Orgel, vous êtes 1^{ère} adjointe à la Mairie de Tonnerre. En quoi cela consiste-t-il au quotidien ?

Au même titre que mes collègues adjoints, le Maire m'a donné certaines délégations dont la cohésion de l'action municipale, les grands projets, le sport, l'urbanisme et le patrimoine. Etant la 1^{ère} sur la liste des adjoints, je suis sollicitée par le Maire lorsque celui-ci est empêché ou absent sur des dossiers dépassant mes délégations. J'ai pu également animer deux conseils municipaux et représenter la ville de Tonnerre lors de quelques cérémonies. Dans mes missions, je suis bien évidemment accompagnée par les services qui œuvrent au quotidien pour nous fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision. Mon quotidien comme celui de chacun des adjoints, ce sont les réunions, les mails, les signatures de parapheurs et les échanges téléphoniques. Il n'est pas toujours facile d'être disponible pour tous lorsque l'on doit composer avec une vie professionnelle, familiale et d'élue.

Vous avez entre autres délégations les grands projets. Quels sont les plus significatifs prévus dans les mois/années qui viennent ?

Les "grands projets" sont ceux qui nécessitent un montage de dossier financier et technique. La gestion de projet passe par deux étapes importantes : la phase de conception et de recherches de subventions et la phase de réalisation. En général, la 1^{ère} phase dure au moins un an. Il faut définir le besoin, puis consulter des maîtres d'œuvre. Ensuite lorsque ce dernier est désigné, il y a un ensemble d'étapes (esquisse, avant-projet, projet, consultation des entreprises de travaux) qui nécessite quelques pauses pour discuter, présenter le projet à la population et ajuster. Ensuite, la 2^{ème} phase devient plus concrète car c'est le démarrage du chantier et son suivi.

Actuellement, plusieurs projets sont au stade de la définition du besoin ou de la conception : la redéfinition du site de l'espace Bouchez et de la salle polyvalente (quartier du marché couvert), l'aménagement des entrées de ville et des espaces publics (quartier de la gare), la sauvegarde et le développement du site emblématique de la Fosse Dionne et de ses abords.

D'autres projets sont en cours et devraient se terminer en 2023 ou 2024 : la réhabilitation du cinéma-théâtre, les travaux de rénovation des installations techniques de la piscine municipale, l'installation des panneaux d'information numériques, la réfection complète du city-stade du quartier des Prés-Hauts, la restauration de l'église Saint-Pierre et la restauration des cimetières.

Quel calendrier pour la réhabilitation du quartier du Marché Couvert ?

Les études sont bien avancées. Nous en sommes au stade de l'avant-projet. Une réunion publique pour présenter notre vision du quartier a eu lieu en juin 2023. Le projet de redéfinition du site de l'espace Bouchez et de la salle polyvalente consiste en la démolition de la salle polyvalente au profit d'un espace naturel permettant l'accès au bief et la promenade et d'un espace plus minéral permettant la tenue de concert, de marchés. Quant à l'espace Bouchez, il sera conservé et restauré afin d'être mis en valeur et de retrouver son cachet d'antan. La voirie de la rue François Mitterrand sera également retravaillée devant le marché couvert afin de créer un espace partagé piéton/véhicules.

Il reste quelques diagnostics à faire notamment sur les réseaux. La suite des études de projet, les demandes de subvention et la consultation des entreprises devraient se dérouler sur la fin de l'année 2023. Nous pouvons espérer, si tout se passe comme prévu, présenter le projet abouti en fin d'année et un démarrage du chantier début 2024. ●



Travaux de voirie

Des travaux ont eu lieu Faubourg Saint-Michel

Comme prévu et afin **d'améliorer la sécurité** et le cadre de vie des habitants, des travaux, d'une durée de deux mois, ont concerné le **faubourg Saint-Michel**. Deux mois pour aboutir à l'aménagement d'un trottoir sur toute la montée, à la mise en place de l'éclairage public, ainsi qu'à la mise en place de chicanes et de plateaux surélevés pour sécuriser et limiter la vitesse. **Le coût de cette opération est de 300 000 €.**



Outre le Faubourg Saint-Michel, la 3^{ème} et dernière tranche des travaux de voiries dans le quartier des Maisons Rouges est prévue.

La réfection d'un trottoir devant l'école des Lices ainsi que la **reprise des affaiblissements de chaussée. Dans la Côte Putois** : Suppression de bordures gênantes devant les habitations et reprise en bicouche sont prévus.

Réfection des trottoirs rue Aristide Briand aux normes PMR (au niveau de la rue de la santé et vers le rond-point point Picand).

Enfin, la **création d'un passage piéton est prévue route de Paris.**

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à environ 200 000 €. ●



Les Projets de la ville

Un autre chantier est en cours.

Il s'agit de la mise hors d'eau d'une maison située à proximité immédiate de la Fosse Dionne. A l'abandon depuis des années, sa toiture a fait l'objet d'un chantier qui a duré jusqu'au 15 août. La Ville de Tonnerre lance un Appel à Projets pour lui redonner vie. ●

UN APPEL À PROJET EST LANCÉ PAR LA VILLE DANS LE CADRE DE LA VENTE DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ AU 14 RUE DE LA FOSSE DIONNE.

La ville souhaite ainsi se donner l'opportunité d'accueillir dans ce bâtiment un projet à vocation économique, en lien avec le tourisme et la valorisation du site de la Fosse Dionne, dans l'objectif de participer à l'attractivité du territoire et au rayonnement de la ville. Les porteurs de projets pourront télécharger le dossier de candidature sur le site de la ville à partir du 4 septembre et le renvoyer dûment complété avant le 29 octobre. Des entretiens individuels seront ensuite proposés aux candidats afin d'évaluer au mieux leur projet et motivation. Des visites du bâtiment seront possibles sur rendez-vous la première semaine de septembre. ●

CONTACT

→ Gabrielle Leboucq - Manager de commerces / manager-commerces@mairie-tonnerre.fr - 07 54 35 41 20

Espace Bouchez

Un projet dont le maître mot est concertation.

Les habitants sont venus nombreux à l'Espace Marland pour évoquer, ensemble, le devenir de l'Espace Bouchez et celui de la Salle Polyvalente. Dirigée par **Laure Jacquin, architecte** installée à Tonnerre et le CAUE, la réunion a été plus que fructueuse sur le devenir de ce quartier du Marché Couvert, au coeur de la ville. ●



Tonnerre investit pour sa jeunesse !

En quelques mois l'offre d'activités sportives a été démultipliée. Dans l'ordre, un skate park, un bike park et un city-stade sont sortis de terre.

Après le **skate-park**, inauguré en mai 2022 et installé entre le gymnase et les cours de tennis, deux nouveaux équipements sportifs ont vu (ou revu) le jour en 2023 :

- un **bike-park**, installé en face de la capitainerie du port, ouvert aux amateurs de sensations fortes depuis début juillet,
- un **city-stade**, en remplacement de l'ancien, qui avait fait son temps. Toujours dans le quartier des Prés-Hauts, toujours accessible à tous.

A notre intrépide jeunesse de s'emparer de ces équipements !



Toujours dans le domaine des équipements sportifs, la mairie réalise des travaux - nécessaires - à la piscine.

La fermeture de la piscine, en décembre dernier, a permis le remplacement du ballon d'eau ainsi que des filtres, permettant ainsi de **substantielles économies d'énergie**.

Les moteurs de centrales à traitement d'air ont été changés par des moteurs plus performants, ce qui permet une économie de 15 à 20% d'énergie. Les filtres à sable ont également fait l'objet d'une complète réfection. Ces travaux ont coûté plus de 100.000 € HT et se poursuivent avec la mise aux normes de la Centrale de Traitement d'Air.

La **gratuité de la piscine pour les jeunes tonnerrois âgés de moins de 15 ans** a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal. C'est la deuxième année que cette opération - qui connaît un franc succès - est mise en place. La Mairie de Tonnerre a également conventionné avec 19 communes (7 communes en 2022) qui souhaitent, elles aussi, offrir la gratuité à leurs jeunes concitoyens ! ●



ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMEDIA

SARL TMT
13, place Charles de Gaulle
89700 Tonnerre
Tél. 03 86 55 03 09



www.gitem.fr

Agenda

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE

→ Exposition "géométrie"

Club photo MJC
Médiathèque Coeurderoy

JUSQU'AU 7 OCTOBRE

→ Exposition "bonus malus bébé phallus"

Bastien Cosson
Café des Glaces

→ Ouvert le samedi de 11h à 18h
et le dimanche de 14h à 18h

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

→ Exposition Timotéo Sergoï "obéir n'a jamais changé le monde"

Archipels

→ Ouvert le mercredi de 9h30 à 13h
et le samedi de 9h30 à 13h et de
16h à 18h

SAMEDI 2 SEPTEMBRE À 19H

→ Concert Emma POLITI

Restaurant "Le chat qui rêve"

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

À 10H30

→ Messe Marguerite de Bourgogne

Hôtel-Dieu

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

→ Faites du sport

Toute la journée au Pâtis.

→ Inauguration, à 11h,
du Bike Park (sur place)

Venez nombreuses et nombreux.



SAMEDI 9 SEPTEMBRE

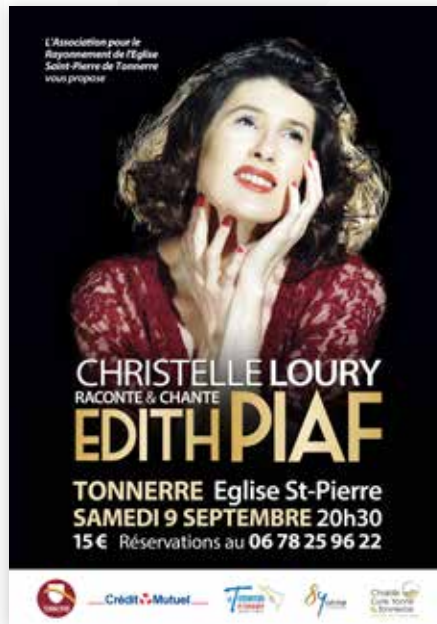
À 20H30

→ Christelle Loury chante Piaf

Organisé par l'Association
Saint-Pierre

Eglise Saint-Pierre

→ Billetterie à l'Office de Tourisme



SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 15H

→ Café musique

Médiathèque Coeurderoy

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

→ Journées européennes du patrimoine

Retrouvez le programme complet
à l'Office de Tourisme

→ Pour Tonnerre, voir page 13
de ce bulletin municipal

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

→ Café littéraire

Médiathèque Coeurderoy

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

→ Café BD

Médiathèque Coeurderoy



DU MERCREDI 4 AU LUNDI 30 OCTOBRE

→ Exposition "colette, libre & révolutionnaire"

Par Samia Borji, Directrice du Musée colette et Frédéric Maget, directeur de la maison colette, accompagnée de l'exposition "Colette et ses femmes", conçue par la médiathèque

→ Médiathèque Coeurderoy

SAMEDI 7 OCTOBRE

→ Parade aux lanternes Compagnie la Septima

Déambulation dans la ville

DU 12 AU 14 OCTOBRE

→ Bourse aux vêtements

Organisée par l'association Ribambelle

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

→ Loto des journées gourmandes et artisanales du tonnerrois

NOVEMBRE & DÉCEMBRE

→ Exposition de philippe jozelon & présentation du métier d'illustrateur

Visites guidées et projection à destination des scolaires et tout public

→ Médiathèque Coeurderoy

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

→ Commémoration de la Toussaint

Monument aux morts sur le Pâtis

SAMEDI 11 NOVEMBRE

→ Commémoration du 11 novembre

Monument aux morts sur le Pâtis

LUNDI 13 NOVEMBRE

→ Cérémonie en mémoire de Baptiste Chevreau

Kiosque Baptiste Chevreau

DU 16 AU 18 NOVEMBRE

→ Bourse aux jouets

Organisée par l'association Ribambelle

SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

→ Téléthon du tonnerrois

Record de la plus grande chenille humaine

Médiathèque

Portage de livres à Domicile !

Un nouveau service à la Médiathèque Cœurderoy
"Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi !".

Cette fameuse réplique de Jean Marais dans le film "Le Bossu" sied parfaitement à ce nouveau service proposé, depuis octobre 2022, par la Médiathèque de Tonnerre.

Le principe est simple : choisissez un livre - ou plusieurs - ou livre-audio, ou CD et nous vous les apportons chez vous. Concrètement, vous pouvez choisir vos ouvrages soit sur place, soit sur le site Internet de la Médiathèque. Ou vous pouvez nous laisser choisir pour vous ! nous le ferons selon les goûts littéraires que vous nous aurez indiqués ou vos habitudes de lecture. Un membre de l'équipe vous apporte ensuite à domicile, au jour et à l'heure convenus, les livres choisis. Il ne vous reste plus qu'à vous plonger dans la lecture !

Petite nouveauté : nous pouvons prêter aux personnes déficientes auditives des lecteurs audio très simples d'utilisation.

Ces services sont réservés aux plus de 60 ans. ●

À PARTIR DU 10 OCTOBRE
LA CULTURE VIENT À VOUS !
UN SERVICE DE LA MÉDIATHÈQUE ERNEST COEURDEROY ET DU PÔLE SOCIAL DE LA MAIRIE DE TONNERRE

DÉCOUVREZ LE PORTAGE D'OUVRAGES À DOMICILE POUR LES SÉNIORS DE TONNERRE

FAITES-VOUS LIVRER VOS LIVRES, LIVRES AUDIO, CD DIRECTEMENT CHEZ VOUS !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS À LA MÉDIATHÈQUE AU 03 86 55 03 82
OU PAR MAIL mediatheque@mairie-tonnerre.fr

Logos: Mairie de Tonnerre, Tonnerre, Conférence des Élusaires, Yonne

Renseignements et inscription au 03 86 55 03 82

ou par email : mediatheque@mairie-tonnerre.fr

la médiathèque est ouverte :

Lundi 14h-17h30 ; Mardi 9h-18h ;

Mercredi 9h-12h30 / 14h-18h ; Jeudi 14h-17h30 ;

Vendredi 9h-18h ; Samedi 9h-12h30

mediatheque.ville-tonnerre.com

NOUVEAU !

Votre distributeur automatique
PROXIBOIS
À TONNERRE
Pellets Premium de TotalEnergies

OUVERT 24H/24 - 7J/7

42 route de Paris

Retrouvez l'ensemble de nos solutions de chauffage sur :
proxi-totalenergies.fr

vente au sac

24h/24 Pellets

charvet lamurebianco
Une marque de TotalEnergies Proxi Sud Est

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
TotalEnergies Proxi Sud Est S.A.S. au capital de 2 263 512 € - Siège Social: 42 route de Paris - CS 70174 - 92285 LYON CEDEX 02 - RCS LYON - 554 512 199 - N° TVA INTRA : FR 79 554 512 199 - Code APE : 4617Z - 02/2023

Les Métiers d'Art

Rencontres Economiques des Métiers d'Art



La ville de Tonnerre a eu l'immense privilège d'accueillir, le 30 juin dernier, les premières rencontres économiques des métiers d'art.

Tonnerre a été, le temps d'une journée, le point central de l'économie générée par les métiers d'art en France. Les métiers d'art et du luxe c'est, en France, une économie qui génère des milliards d'euros de produits et crée des milliers d'emplois. Le savoir-faire français dans ces domaines est très largement reconnu à l'international.

Tout a été mis en œuvre pour séduire d'éventuels investisseurs qui pourraient envisager de s'installer sur notre territoire.

Cinq thèmes ont été abordés sur ce thème au cours de la journée, les intervenants ; grands spécialistes de ces filières ont pu échanger sur **la durabilité des métiers d'art**, sur **la transmission des savoir-faire** afin d'assurer la survie de ces métiers puis sur l'atout sur **les territoires** afin d'allier le patrimoine et le savoir-faire ainsi que le thème de **l'innovation** afin de pérenniser ces filières d'exception et enfin la **formation** des parcours et la reconversion professionnelle.

Un vaste programme riche et novateur pour la filière.

Un immense merci aux équipes de la Mairie de Tonnerre qui se sont démenées pour faire de cette journée le succès qu'elle a eu. Merci également aux partenaires, locaux et nationaux. Grâce à tous, cette journée s'est déroulée sous les meilleurs auspices. ●

[Retour en image.](#)



Journées Européennes du Patrimoine

16 & 17 septembre

Le week-end des 16 & 17 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine.

Inutile de présenter le concept, connu de tous et créées en 1984 par Jack Lang. Elles sont l'occasion, pour tous, de découvrir ou redécouvrir le patrimoine français et européen. La thématique 2023 est le "patrimoine vivant" et le "patrimoine du sport".

La Ville de Tonnerre a la chance de regorger de lieux historiques, certains très insolites et rarement - voire jamais - ouverts au public.

Ce sera le cas cette année avec l'ouverture exceptionnelle des archives de l'Hôpital (horaires non communiqués au moment où ces lignes sont écrites).

Ce sera également le cas de l'ancien Tribunal de Tonnerre que les propriétaires actuels - Gilles Barjou et Bernard Clément - ont la gentillesse d'ouvrir au public le temps d'un week-end. Parfois ouverte (mais trop peu souvent !) la Crypte Sainte-Catherine le sera tout le week-end grâce au dynamisme de Jean-Claude Castiglioni.

Des visites commentées de l'Eglise Saint-Pierre vous seront proposées samedi et dimanche, de 10h à 18h, par les bénévoles de l'Association Saint-Pierre, dirigée par Daniel Luque.

L'Hôtel-Dieu sera ouvert samedi et dimanche de 14h à 16h30 (adultes 10€, enfants 6€).



Enorme cerise sur ce joli gâteau, la "Maison de Pierrot" sera ouverte tout le week-end. Vous vous retrouverez dans un bar clandestin, au plein milieu de la Seconde Guerre Mondiale, dans un garage des années 1940 ou encore dans le jardin des horreurs !

La Compagnie Dumas, Entreprise du Patrimoine Vivant

La Compagnie Dumas ouvre ses portes le vendredi 15 septembre de 14h à 17h et nous propose de découvrir une exposition explicative des savoir-faire Dumas ainsi que la présentation du label Entreprise du Patrimoine Vivant, dont l'entreprise est titulaire depuis

2017. Vous y retrouvez également la traditionnelle vente d'usine mensuelle au pied du container.

Circuit Atelier et Patrimoine

Le circuit atelier et patrimoine vous invite à découvrir les ateliers et galeries de la ville le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10h à 19h. Pendant ces deux journées, découvrez une autre facette de la culture tonnerroise à travers ce circuit inédit d'ateliers et de galeries.

SITE INTERNET OFFICIEL DES JEP

→ journeesdupatrimoine.fr
#JournéesDuPatrimoine

Office de tourisme Tonnerre :
03 86 55 14 48

Les mardi et jeudi, c'est couture au Trait d'Union !

Depuis plusieurs années déjà, le centre social Trait d'Union, propose des ateliers créatifs les mardi et jeudi après-midi à la Pause, Maison du Poète au 3, rue Claude Aillot de 14 à 16h.



Certaines y font des travaux de laine, du dessin, des perles, ...et un groupe de 5 à 6 couturières se retrouvent aussi sur les machines à coudre pour des projets personnels ou collectifs. Dans le cadre du partenariat avec Ici et là et le projet Faîtes chanter le canal, les couturières ont confectionné en 2022 des panneaux de signalisation fluviale ainsi qu'un costume géant de monstre avec une équipe de designer. Cette année, elles ont confectionné des patchworks pour le Projet Le canal à Vélo et en musique qui s'est déroulé début juillet. Des patchworks aussi réalisées par ces dames avaient été mis en scène lors des lectures de lettres « Des lettres et des femmes » projet porté par Cécile Berly.

La liste de leurs créations seraient trop longues à énumérer, mais elles ont aussi cousu des banderoles de fanions pour le centre social, pour l'UNICEF lors de l'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, des nappes champêtres pour les bals organisés par le Pôle Social, des nœuds pour les festivités de Noël, ...pour faire simple, que cela soit pour un projet personnel (sac de voyage, ourlets de rideaux, vêtements) ou projet participatif, elles ne manquent pas d'idées.

Fanny les accompagne et est à l'écoute de leurs envies. Que vous habitiez Tonnerre ou les alentours, homme, femme, actif ou retraité, les portes de la Pause sont ouvertes à tous, seule une adhésion de 15 euros à l'année est demandée. N'hésitez pas à contacter Fanny au 03 86 55 03 71 pour plus d'informations. ●

Agenda

Centre social

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

→ **Sortie organisée à Dijon**

Journées Européennes du Patrimoine

LUNDI 2 OCTOBRE À 14H

→ **LOTO salle Pin à l'Ehpad**

Dans le cadre de la semaine bleue

MARDI 3 OCTOBRE

→ **Ateliers bien-être**

Sophrologie, Esthétique, Aromathérapie, Pilate, Tente Sensorielle et Médiation animale avec l'EMPS et l'EHPAD
Salle Marland - sur réservation

JEUDI 5 OCTOBRE

→ **Yonne tour seniors**

Gymnase Abel Minard

VENDREDI 6 OCTOBRE

→ **Jeux d'hier et d'aujourd'hui**

Salle Marland



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

→ Trait d'Union - 03 86 55 03 71

Recensement des nouveaux habitants et pot d'accueil

Si vous êtes un nouvel habitant de la ville de Tonnerre, n'hésitez pas à vous faire connaître en remplissant le coupon réponse ci-dessous. Une réunion d'accueil sera prochainement organisée.

Lors de cette rencontre vous pourrez accéder à toutes les informations nécessaires du « bien vivre » à Tonnerre.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

.....



Leg Gillot

Grâce à la générosité de deux habitants bien connus de Tonnerre, des travaux de restauration des cimetières peuvent être engagés.



En effet, Georgette et Jean Gillot, restaurateurs réputés de Tonnerre dans les années 70 et 80 ont, à leur décès, fait un important don à la ville avec pour volonté de rénover et entretenir, avec cette somme, le cimetière Saint-Pierre de la ville.

Pour cette année, et après des travaux de peinture en 2022, la réparation de la toiture du caveau provisoire, l'élagage, la pose de nouvelles clôtures rigides, la réparation de deux escaliers, la mise en place de bordures au Jardins des oubliés, d'une consigne d'arrosiers sont au programme.

Ces travaux, qui seront réalisés par la Régie de Territoire et les Services Techniques de la ville, devront être menés à terme pour le 1^{er} novembre prochain.

Un énorme chantier d'identification et de relevage de tombes sera à lancer également, nécessitant une entreprise spécialisée et sans doute du temps de recherche.

Enfin, des travaux de réhabilitation seront prochainement lancés dans les cimetières des Lourdes et de Notre-Dame, après qu'ils soient présentés à la prochaine commission cimetières, qui se réunira à la rentrée en présence des habitants. Ces financements seront portés par la ville de Tonnerre. ●



Le tissu commercial évolue !

De nouveaux commerces ouvrent en ville.

Ce sera le cas, par exemple, d'une nouvelle boulangerie située place Charles de Gaulle. Cette boutique, fermée depuis des années, accueillait déjà une boulangerie. Cette réouverture offrira un nouveau service de proximité aux habitants du quartier. N'hésitez pas à aller vous y fournir en pain, viennoiseries ou autres pâtisseries !

Ou encore de la boutique éphémère collective au 16, rue de l'Hôtel de Ville, où vous avez pu trouver, pêle-mêle des bijoux, des vêtements ou encore des pâtisseries. Fruit d'une collaboration entre différentes commerçantes, cette boutique a ouvert ses portes le temps d'une journée, le 26 juillet dernier.

Gageons que cette journée en appellera bien d'autres ! ●



Les jeudis des Commerçants

Focus sur les commerces de la ville Et en vidéo, s'il vous plaît !

Fin mai, 2 jours de tournage ont eu lieu chez les commerçants volontaires pour initier ce projet. Un jeu de questions/réponses qui aboutira à des vignettes très courtes, formatées pour les réseaux sociaux et qui seront diffusées à partir de la rentrée chaque jeudi.

Si vous êtes commerçants et que vous souhaitez des renseignements sur ce nouveau concept de valorisation, contactez Gabrielle : manager-commerces@mairie-tonnerre.fr



Restaurant le P'tit Gourmet - Hôtel du centre
63 rue de l'Hôpital 89700 TONNERRE - 03 86 55 10 56
contact@hotel-tonnerre.com



**Boulangerie-Pâtisserie
Casaubon**

49, rue de l'Hôpital - 89700 Tonnerre - 03 86 55 04 60



Mairie de Tonnerre

HORAIRES :

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi**
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mardi** de 08h30 à 13h30
- **Et le dernier samedi du mois** de 9h00 à 12h00

Service urbanisme

FONDS FAÇADES

Dans le cadre de la restauration du patrimoine en centre ancien, la ville de Tonnerre, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et la Fondation du Patrimoine proposent des aides à la réalisation de travaux de rénovation des façades.

Pour pouvoir y prétendre, votre bien immobilier doit se trouver dans le périmètre du site patrimonial remarquable (SPR) de Tonnerre (carte disponible sur le site Internet de la ville).

BON À SAVOIR !

- **Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction doit faire l'objet d'une demande d'urbanisme préalable, y compris s'il s'agit d'une modification à l'identique** (remise en peinture...). Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer votre demande par voie dématérialisée : <https://sve.sirap.fr/#/089418/connexion>
→ détails disponibles sur le site Internet de la ville
- **Le CAUE se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet** (permanence au Sémaphore, le 1^{er} jeudi de chaque mois 9h30-12h sur RDV – 03 86 72 87 19).
- **Vous pouvez également rencontrer l'UDAP pour tout projet situé dans le périmètre du SPR de Tonnerre.** Une permanence par mois à Tonnerre, sur rendez-vous (à prendre auprès du service urbanisme).
- **L'ANAH peut également vous accorder une aide financière pour vos travaux d'amélioration de l'habitat** (rénovation énergétique...) Pour plus d'informations : ddt-anah@yonne.gouv.fr – 03 86 48 41 40.
- **Dans le périmètre du SPR, toute mise en location d'un logement doit faire l'objet d'une autorisation préalable de mise en location** (permis de louer). Le guide pratique et le CERFA sont disponibles sur le site Internet de la ville.

SERVICE URBANISME - MAIRIE DE TONNERRE

→ 03 86 55 49 22 - urbanisme@mairie-tonnerre.fr

AIDES A LA REALISATION DE TRAVAUX

VOUS POUVEZ PRETENDRE AUX SUBVENTIONS SUIVANTES



Les demandes doivent obligatoirement être déposées avant le démarrage des travaux

 Aide à la restauration du patrimoine en centre ancien	 Soutien communautaire en complément des fonds façades communaux ou dispositifs assimilés	 Label
<ul style="list-style-type: none"> → Biens situés dans le site patrimonial remarquable. → 35% du montant HT des travaux (plafond à 5 000 €). → Cumul possible avec d'autres aides dans la limite de 80% du total HT. → Règlement d'intervention et formulaire disponible sur : ville-tonnerre.com 	<ul style="list-style-type: none"> → Aide conditionnée l'octroi de la subvention communale → 15% du montant HT des travaux (plafond à 2 000 €) ou 200% de l'aide communale si son montant est <1 000 € → Règlement d'intervention disponible sur : letonnerroisenbourgogne.fr 	<ul style="list-style-type: none"> → Biens anciens ou présentant des qualités architecturales → Aide comprise entre 2% et 20 % → Avantage fiscal : déduction de 50% min. du montant des travaux du revenu imposable → Informations et dossier disponibles sur : fondation-patrimoine.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
 Mairie de Tonnerre / Service urbanisme 26 rue de l'hôtel de ville 89 700 Tonnerre
urbanisme@mairie-tonnerre.fr / 03 86 55 49 22

COORDONNÉES

→ Rue de l'hôtel de ville • 89700 Tonnerre
03 86 55 22 55 • etat-civil@mairie-tonnerre.fr



Tonnerre, ma ville

L'EPMS, établissement public médico-social (ancien IME). Une politique de déconstruction mais pour quelle ambition politique ?

L'EPNAK c'est quoi ?

L'EMPS c'est quoi ?

L'EPNAK exerce un mandat de gestion au sein de l'EPMS du Tonnerrois après le départ du directeur en 2016.

Le premier mandat concédé pour 3 ans a été renouvelé sans difficultés en toute sérénité.

A l'issue de ce renouvellement et après l'installation de la nouvelle municipalité, le mandat a encore été renouvelé pour un an.

L'EPNAK a rempli ses missions et a géré avec une grande conscience professionnelle la crise COVID dans l'intérêt général.

L'EPNAK a rétabli la confiance entre le personnel et les familles, après les aléas judiciaires de la précédente direction.

La fin du mandat de gestion de l'EPNAK aurait pu être anticipée et travaillée par la nouvelle équipe du Maire, mais ce n'est pas le cas.

Les échanges et discussions n'ont pas abouti en 2022 sur la base de 3 hypothèses :

- l'autonomisation de l'établissement (avec un directeur indépendant)
- l'intégration au sein du CHT (centre hospitalier du Tonnerrois)
- la reprise par l'EPNAK

En juin 2023, la situation est totalement bloquée et sans perspective favorable.

En mai 2023, une réunion de la plus haute importance était organisée à l'ARS de Dijon, à laquelle MR le Maire de Tonnerre n'a pas participé.

Les échanges retracés de cette rencontre lors du dernier CA (conseil d'administration) en juin semblent confus et l'avenir du site toujours bloqué.

Tout est suspendu à l'arbitrage d'une majorité municipale : le devenir du personnel, l'accompagnement des jeunes en situation de handicap et les familles.

Le jeu est tronqué, la seule ambition du maire est de récupérer un foncier important et son budget excédentaire : la déconstruction pour seul objectif, le profit au détriment d'une mission d'intérêt général.

L'objectif du retour à l'équilibre et une bonne gestion sont atteints, le personnel est mobilisé, les jeunes encadrés et les parents accompagnés !

Les investissements sont définis et actés dans les différents compte-rendu des CA.

Alors pourquoi anéantir ce travail et le service qu'il apporte ?

Cette structure s'attache à accompagner des enfants et des jeunes mineurs en situation de handicap dans un cheminement et une mise en œuvre d'un projet personnel.

L'établissement est spécialisé dans l'hébergement médicalisé et accueille des enfants de grands troubles autistiques.

Tout comme pour l'hôpital, le désordre est créé, à quelles fins, pour quelles ambitions ????

Des méthodes qui déstabilisent, créent des incertitudes et n'encouragent pas de nouveaux praticiens à s'installer ou des familles à rejoindre le territoire.

Encore une nouvelle fois, Tonnerre et le tonnerrois pâtiront de ces choix politiques.

A toutes et tous, enfants et familles, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

L'équipe Tonnerre, ma Ville

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

A l'heure où le débat national s'enlise parfois et où l'Etat est amené à imposer ses choix, il nous semble important de redonner du sens à notre action municipale.

Agir pour l'intérêt général avec vous et pour vous.

Aussi, nous avons choisi d'aller à votre rencontre pour échanger sur nos réalisations achevées ou futures.

Depuis trois ans, nous avons concrétisé des projets forts pour accroître notre attractivité, préserver notre cadre de vie, favoriser l'entraide et la solidarité tout en s'appuyant sur notre identité culturelle et sportive.

Il reste encore beaucoup à faire et vos contributions nous permettront d'affiner nos choix et nos orientations.

Maîtriser au niveau local la crise énergétique et les effets du changement climatique

Dès 2022, la crise énergétique a conduit la municipalité à prendre des décisions urgentes dans nombre de domaines et à lancer un vaste plan d'investissement en matière d'éclairage public.

Ces mesures ont d'ores et déjà permis de réduire, de manière substantielle, nos consommations de gaz et d'électricité.

La question de l'eau est un sujet majeur qui doit nous préoccuper.

Tous : consommateurs, personnes physiques ou morales, entités publiques ou privées, doivent prendre conscience de la nécessité de mettre en œuvre, au quotidien, des actions visant à économiser l'eau, ressource naturelle qui se raréfie.

Orienter les choix budgétaires pour mieux servir la population.

Tout mettre en œuvre pour que la pression fiscale n'augmente pas sur notre territoire et améliorer la gestion de notre fonctionnement courant pour financer nos investissements.

C'est tout l'enjeu de cette fin de mandat, garantissant ainsi une sortie définitive de la zone rouge.

Si la réussite de cet objectif passe par une prise de conscience collective de l'ensemble des acteurs municipaux, elle nécessite aussi une autre approche de nos partenaires institutionnels quant à la prise en compte des charges liées à l'utilisation partagée des équipements municipaux mis à leur disposition.

Défendre les services publics et prendre toutes nos responsabilités dans les organes de direction.

Défendre tous les services publics implantés sur notre territoire et être vigilant face aux tentatives de regroupements hasardeux. Soutenir les agents dans leur choix tout en ayant une vision globale des services implantés et des schémas d'organisation envisagés par les tutelles.

Telle est la mission que nous devons assumer et nous ne renoncerons pas à notre mandat sous le fallacieux prétexte d'une quelconque place honorifique ou d'un selfie bien placé.

Tel est le sens de notre engagement, telle est notre volonté profonde.

Les élus de la majorité municipale,
« Un avenir pour Tonnerre, avec vous ! »

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

Permanences :

CPAM YONNE

- Mercredi de 13h30 à 16h sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Centre d'Examens de Santé

- 1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

Permanence addictologie

- Alcool, tabac, cannabis, médicaments, psychotropes, écrans, jeux et autres addictions : permanence du CSAPA au CH du Tonnerrois : **06 71 27 16 38**

KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

- Sur RDV au **03 86 45 60 50**

Agence Départementale d'Information sur Logement

- 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

- 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

- 3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

- 1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'Hiver (du 1 novembre au 31 mars) :**

- Lundi : 13h30 - 17h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi
- Service déchets CCLTB : **03 73 91 00 10**

Piscine

- **Horaires pendant la période scolaire**

Lundi : fermée / Mardi : 12h-14h / 17h-20h

Mercredi : 15h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 17h30 à 18h15)

Jeudi : 17h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 18h-19h)

Vendredi : 11h30-14h et de 16h à 18h45
(Bassin d'apprentissage fermé de 16h à 17h)

Samedi : 15h-18h

Dimanche : 10h-13h

Pharmacies de garde

Septembre

- Du 01/09 au 08/09 : République (en face du lycée)
- Du 08/09 au 15/09 : Pharmacie de l'Armançon Ancy-le-Franc
- Du 15/09 au 22/09 : Cottage (Centre commercial Auchan)
- Du 22/09 au 29/09 : Pharmacie Choisy à Lézennes

Octobre

- Du 29/09 au 06/10 : Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)
- Du 06/10 au 13/10 : Pharmacie Verdin à Noyers-sur-Serein
- Du 13/10 au 20/10 : Pharmacie de Tanlay
- Du 20/10 au 27/10 : Pharmacie de Flogny-la-Chapelle

Novembre

- Du 27/10 au 03/11 : République (en face du lycée)
- Du 03/11 au 10/11 : Pharmacie de l'Armançon Ancy-le-Franc
- Du 10/11 au 17/11 : Cottage (Centre commercial Auchan)
- Du 17/11 au 24/11 : Pharmacie Choisy à Lézennes
- Du 24/11 au 01/12 : Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)



1-7 OCTOBRE 2023

TONNERRE S'ÉCLAIRE

3^e ÉDITION



SPECTACLES-
MUSIQUE-LECTURE-
ATELIERS
7 OCTOBRE:
PARADE AUX LANTERNES
& FESTIVITÉS
COMPAGNIE LA SEPTIMA